

## **Note de Présentation**

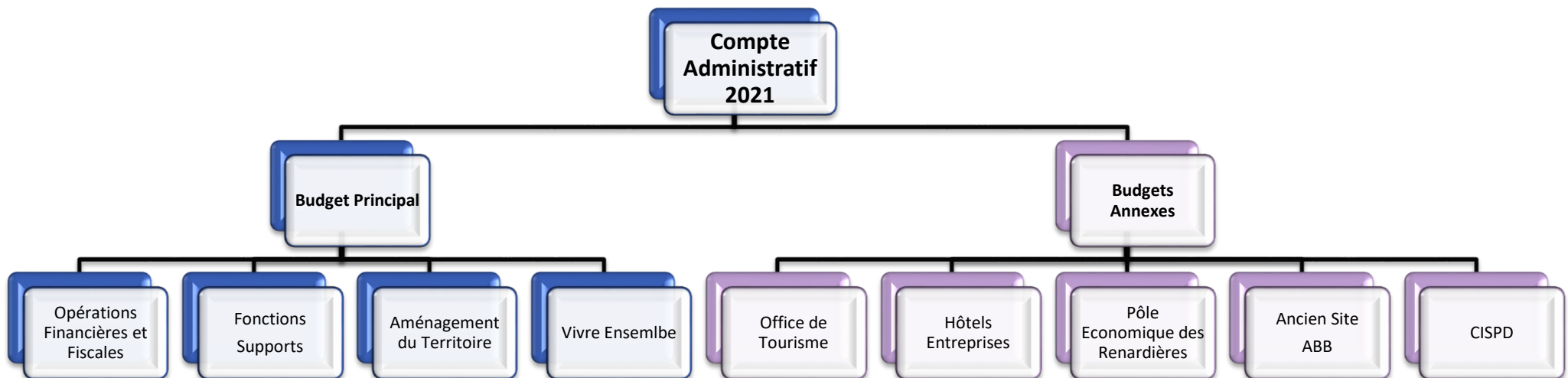
# **Comptes Administratifs 2021**

## INTRODUCTION

L'article 107 de la Loi NOTRe – Nouvelle Organisation Territoriale de la République du 7 Août 2015 prévoit de nouvelles obligations relatives à la présentation et à l'élaboration des budgets locaux.

Ainsi, une note brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au Compte Administratif.

Le Compte Administratif de la CC Moret Seine et Loing est composé de plusieurs budgets :



Envoyé en préfecture le 09/07/2022

Reçu en préfecture le 09/07/2022

Affiché le

ID : 077-247700032-20220629-2022230-BF

## SYNTHESE DES BUDGETS

Détail du Budget Principal	Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations Financières et Fiscales	11 601 747,20 €	27 343 731,85 €	3 784 812,53 €	3 098 377,17 €
Fonctions Supports	1 960 258,82 €	188 291,81 €	57 486,31 €	5 200,00 €
Aménagement du Territoire	3 755 177,78 €	844 297,57 €	1 247 112,56 €	75 784,16 €
Vivre Ensemble	6 031 375,91 €	2 302 263,76 €	1 793 617,15 €	749 100,74 €
<b>Total Budget Principal</b>	<b>23 348 559,71 €</b>	<b>30 678 584,99 €</b>	<b>6 883 028,55 €</b>	<b>3 928 462,07 €</b>

Détail des Budgets Annexes	Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Office de Tourisme	275 337,29 €	299 730,48 €	0,00 €	613,00 €
Hôtels d'Entreprises	211 865,37 €	579 122,75 €	206 232,58 €	117 279,73 €
Pôle Economique des Renardières	181 264,31 €	199 656,43 €	323 848,47 €	321 269,77 €
Ancien Site ABB	106 506,93 €	115 832,27 €	288 000,00 €	295 198,94 €
CISPD	0,00 €	519,73 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total Budgets Annexes</b>	<b>774 973,90 €</b>	<b>1 194 861,66 €</b>	<b>818 081,05 €</b>	<b>734 361,44 €</b>

<b>TOTAL BUDGETS</b>	<b>24 123 533,61 €</b>	<b>31 873 446,65 €</b>	<b>7 701 109,60 €</b>	<b>4 662 823,51 €</b>
----------------------	------------------------	------------------------	-----------------------	-----------------------

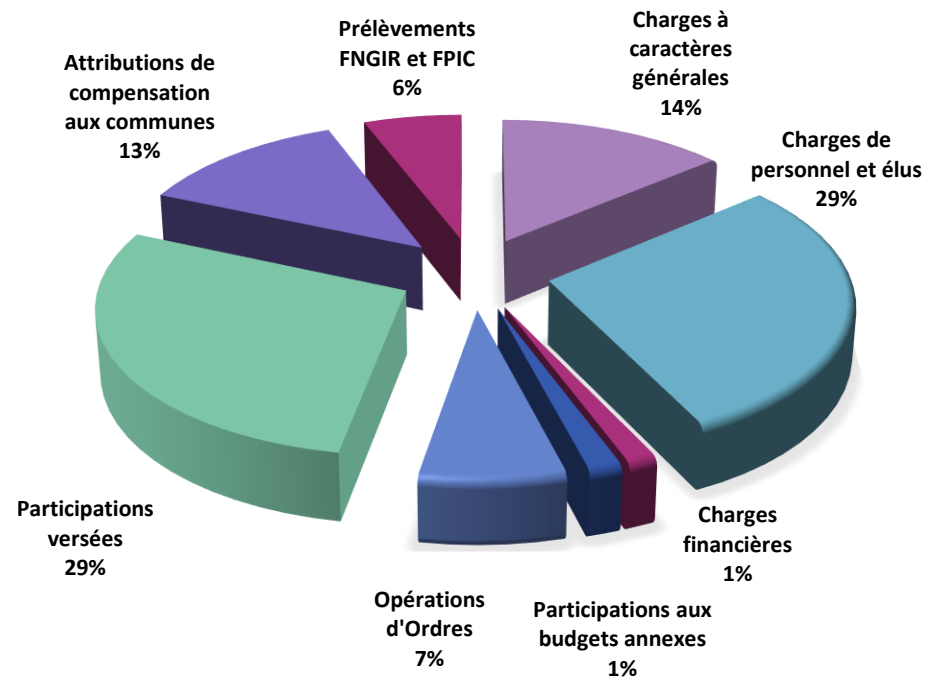
Restes à réaliser 2021 basculés en 2022	0,00 €	0,00 €	636 059,75 €	895 417,42 €
---	--------	--------	--------------	--------------

Envoyé en préfecture le 09/07/2022  
 Reçu en préfecture le 09/07/2022  
 Affiché le  
 ID : 077-247700032-20220629-2022230-BF

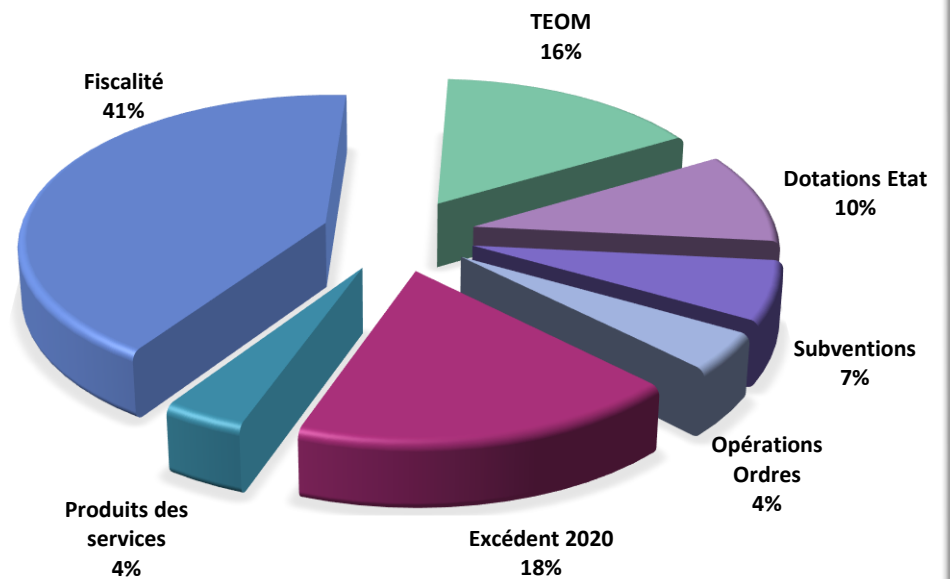
## I. BUDGET PRINCIPAL MORET SEINE ET LOING

## 1. Section de Fonctionnement

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2021



## RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2021



Envoyé en préfecture le 09/07/2022

Reçu en préfecture le 09/07/2022

Affiché le

ID : 077-247700032-20220629-2022230-BF

**Dépenses de Fonctionnement : 23 348 559,71 €**

Les dépenses de fonctionnement sont composées des postes suivants :

- Charges à caractères générales – Chapitre 011 : 3 134 280,97 €  
→ Ensemble des crédits alloués au fonctionnement des services (petite enfance, jeunesse, sports, centres sociaux, culture, aménagement du territoire, développement économique, fonctions supports, etc...) ;
- Charges de personnel – Chapitre 012 : 6 631 550,02 €  
→ Ce chapitre est notamment impacté par le relèvement éventuel des taux de cotisation à la CNRACL, à l'IRCANTEC, à l'URSSAF et par l'augmentation mécanique des salaires, effet GVT (Glissement Vieillesse Technicité : avancement d'échelon) ;
- Atténuation de produits – Chapitre 014 : 4 322 338,79 €  
→ Ce chapitre retrace l'ensemble des opérations fiscales avec les communes membres (Attributions de compensation) et les prélèvements effectués par l'Etat au titre du FPIC et du FNGIR ;
- Autres charges de gestion courante – Chapitre 65 : 7 308 683,21 €  
→ Ce chapitre constate l'ensemble des participations versées aux organismes auxquels adhère la collectivité pour l'exercice d'une compétence transférée (Ordures Ménagères, Gestion des Cours d'Eau – GEMAPI, SDIS Service Incendie, Transports, Seine et Marne Numérique, Seine et Marne Environnement, SIVOM de Lorrez le Bocage, Collège de la Région de Nemours, SMEP, etc...) ;  
Ainsi que les subventions versées aux associations et autres charges de gestion ;  
→ Les virements vers les budgets annexes– Office de Tourisme, Pôle Economique des Renardières et Ancien Site ABB ;
- Charges financières – Chapitre 66 : 327 274,12 €  
→ Ce chapitre permet de payer les intérêts de la dette (taux moyen au 31 Décembre 2021 : 2,50 %) ;
- Charges exceptionnelles – Chapitre 67 : 7 877,12 €  
→ Ce chapitre regroupe les opérations n'entrant pas dans le cadre des opérations courantes, car non récurrentes comme la réduction de titres sur des exercices antérieurs ;
- Dotations provisions semi-budgétaires – Chapitre 68 : 4 999,95 €  
→ Ce chapitre constate les provisions lorsque le recouvrement des restes à recouvrer est compromis, malgré les diligences faites par le comptable public, à hauteur du risque d'irrécouvrabilité, estimé à partir d'informations communiquées par le comptable.

Envoyé en préfecture le 09/07/2022

Reçu en préfecture le 09/07/2022

Affiché le

ID : 077-247700032-20220629-2022230-BF

D'autres chapitres viennent compléter les dépenses de fonctionnement et relèvent des opérations d'ordre :

- Opérations d'ordre de transfert entre sections – Chapitre 042 : 1 611 555,53 €

→ Cession de 3 véhicules pour 5 200,00 € ;

→ Dotations aux amortissements pour 354 205,15 € ;

→ Régularisation du compte de gestion de l'année 2006 pour 1 252 150,38 €

Ces dotations étant transférées en section d'investissement « recettes », elles assurent une ressource propre interne permettant de couvrir une partie du remboursement de la dette en capital ;

### Recettes de Fonctionnement : 30 678 584,99 €

Les produits de fonctionnement sont composés des postes suivants :

- Fiscalité – Chapitre 73 : 17 526 776,25 €

→ Impôts économiques :

- Cotisation Foncière des Entreprises – CFE – Taux fixé à 26,29 % : 2 441 845 €

- Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises – CVAE – Taux national : 1 275 915 €

- Imposition sur les Entreprises de Réseaux – IFER – Taux national : 1 303 832 €

- Taxe sur les surfaces commerciales – TASCOT : 236 153 € (dont 138 629 € prélevé par l'Etat sur la Dotation de Compensation)

→ Impôts ménages :

- Taxe habitation sur les résidences secondaires : 436 494 €

- Taxe sur le foncier bâti – Taux fixé à 3,60 % : 1 656 696 €

- Taxe sur le foncier non bâti – Taux fixé à 2,25 % : 22 822 €

- Taxe additionnelle au foncier non bâti – Taux national : 86 554 €

→ Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères – Taux différents en fonction des syndicats auxquels adhèrent la CCMSL pour gérer la compétence : 4 832 990 € ;

→ Fraction de TVA pour compenser la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales : 4 746 265 €

→ Produits fiscaux issus des rôles complémentaires : 97 229 € ;

→ Attributions de compensation : 243 178 € ;

→ GEMAPI : 140 323 € ;

→ Redevance des mines : 5 298 € ;

→ Taxe de séjour collectée : 1 182,25 € ;

Envoyé en préfecture le 09/07/2022

Reçu en préfecture le 09/07/2022

Affiché le

ID : 077-247700032-20220629-2022230-BF

- Dotations et participations – Chapitre 74 : 5 090 245,15 €
  - Ce chapitre est composé :
    - des Dotations de l'Etat (DGF d'Intercommunalité et Compensation SPPS) : 1 249 985 € ;
    - des subventions des partenaires financiers : Etat, Région IDF, Département 77, CAF, Agence de l'Eau, DRIEAT, Fédération des Centres Sociaux, CNAV... : 2 143 741,15 € ;
    - Allocations de compensations : les pertes de ressources résultant des exonérations décidées par la Loi sont compensées en partie par l'Etat : 1 696 519 € ;
  
- Les autres produits réels – Chapitres 70, 75,76 et 013 : 1 143 296,62 €
  - Ce chapitre constate :
    - les produits générés par les services de la petite enfance, des piscines, de la jeunesse, des haltes fluviales (697 340,08 €) ;
    - les loyers et charges afférentes (16 889,74 €) ;
    - les atténuations de charges : remboursement des rémunérations des agents en maladie par la CPAM et l'assurance statutaire (75 589,82 €) ;
    - la participation des budgets annexes – Office de Tourisme et Hôtels d'Entreprises (225 503,04 €) ;
    - autres produits divers non récurrents (127 973,94 €) ;
  
- Produits exceptionnels – Chapitre 77 : 17 886,87 €
  - Ce chapitre est composé :
    - de la cession de 3 véhicules ;
    - des produits exceptionnels et opérations de gestions sur exercices antérieurs ;
  
- Opérations d'ordre de transfert entre sections – Chapitre 042 : 1 327 176,84 €
  - Neutralisation des amortissements de la subvention d'équipement versée au Syndicat Mixte Seine et Marne Numérique pour la montée en débit et le déploiement FTTH ;
  - Travaux en régie : constatation des opérations d'investissement réalisées par le personnel communautaire ;
  
- L'excédent de fonctionnement de l'exercice 2020 : 5 573 203,26 €

Envoyé en préfecture le 09/07/2022

Reçu en préfecture le 09/07/2022

Affiché le

ID : 077-247700032-20220629-2022230-BF

## Récapitulatif de la section de fonctionnement

Dépenses de Fonctionnement	CA 2021
Charges à caractères générales	3 134 281 €
Charges de personnel	6 631 550 €
Contribution aux syndicats	5 988 054 €
Autres charges de gestion courante	1 320 629 €
Charges fiscales	4 322 339 €
Charges financières	327 274 €
Charges exceptionnelles	7 877 €
Dotations aux provisions	5 000 €
Dépenses imprévues	0 €
<b>DEPENSES REELLES</b>	<b>21 737 004 €</b>
<b>DEPENSES ORDRE</b>	<b>1 611 556 €</b>
Virement à la section d'investissement	<b>0 €</b>
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>23 348 560 €</b>

	CA 2021
Dépenses réelles	21 737 004 €
Recettes réelles - hors cession	23 773 005 €
Epargne de gestion (hors intérêts de la dette)	2 363 275 €
Epargne Brute (CAF Brute)	2 036 001 €
Remboursement du capital	1 236 071 €
Epargne Nette (CAF Nette)	799 930 €

Recettes de Fonctionnement	CA 2021
Produit des services	922 433 €
Impôts et taxes	17 526 776 €
Dotations	1 249 985 €
Subventions	2 143 741 €
Etat Allocations compensatrices	1 696 519 €
Recettes diverses	238 751 €
<b>RECETTES REELLES</b>	<b>23 778 205 €</b>
<b>RECETTES ORDRE</b>	<b>1 327 177 €</b>
Excédent N- 1 reporté	5 573 203 €
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>30 678 585 €</b>

Envoyé en préfecture le 09/07/2022  
 Reçu en préfecture le 09/07/2022  
 Affiché le  
 ID : 077-247700032-20220629-2022230-BF

	2021
Emprunt sollicité durant l'exercice	0 €
Encours de dette au 31 Décembre	13 394 372 €
<b>Capacité de désendettement en année</b>	<b>6,58</b>



Informations financières - Ratios	CA 2021
Dépenses réelles de fonctionnement / population	546,55 €
Recettes réelles de fonctionnement / population	597,88 €
Dépenses d'équipement brut / population	76,73 €
Encours de dette au 31 Décembre / population	336,79 €
DGF / population	31,43 €
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	30,51 %
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	96,64 %
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	12,84 %
Encours de la dette au 31 Décembre / recettes réelles de fonctionnement	56,34 %

Envoyé en préfecture le 09/07/2022

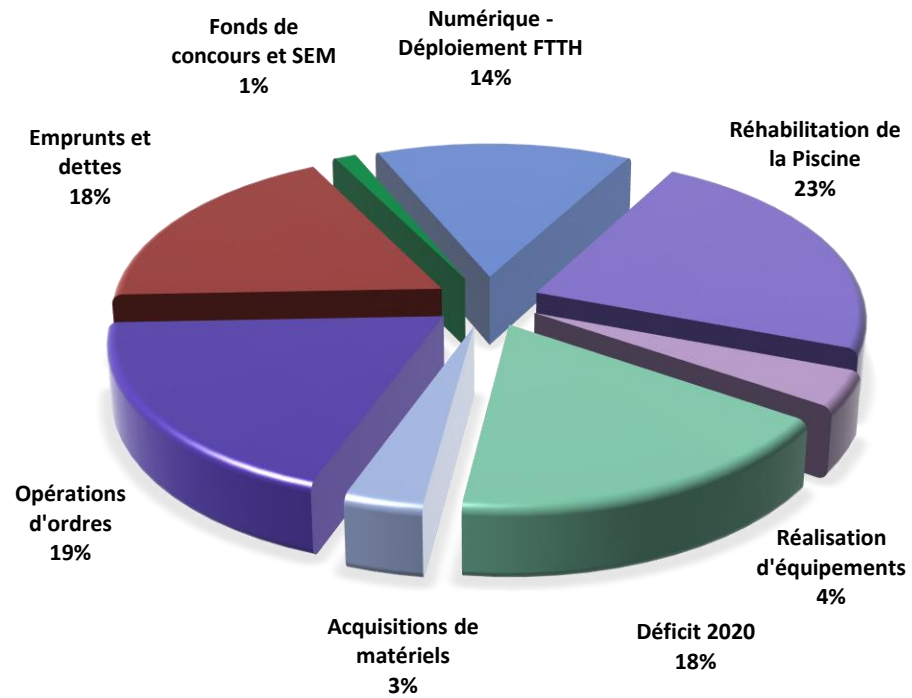
Reçu en préfecture le 09/07/2022

Affiché le

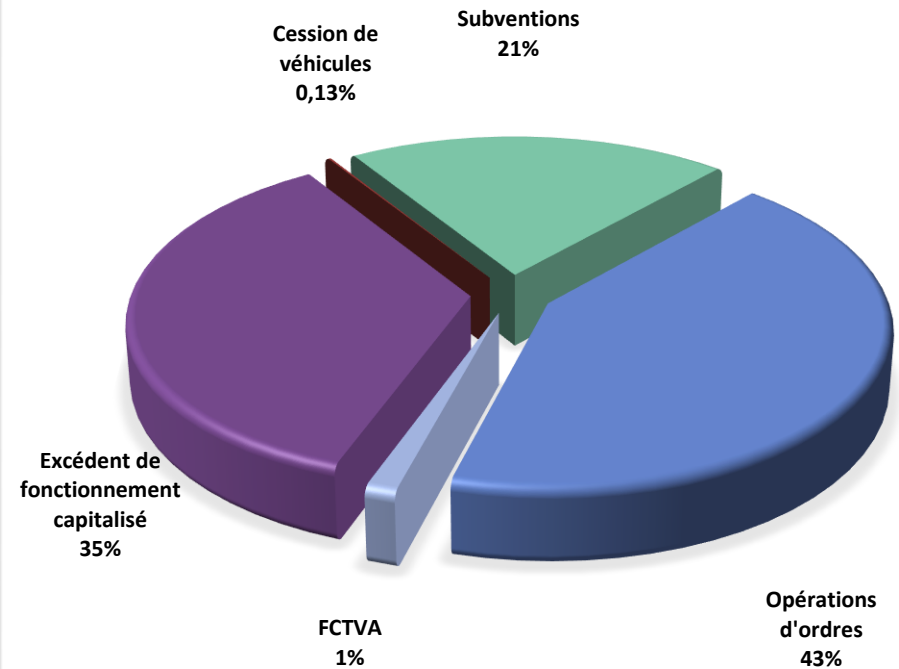
ID : 077-247700032-20220629-2022230-BF

## 2. Section d'Investissement

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2021



## RECETTES D'INVESTISSEMENT 2021



Envoyé en préfecture le 09/07/2022

Reçu en préfecture le 09/07/2022

Affiché le

ID : 077-247700032-20220629-2022230-BF

**Dépenses d'Investissement : 6 883 028,55 €**

Les dépenses d'investissement se décomposent comme suit :

- Dépenses d'Equipements – Chapitres 20, 21 et 23 : 2 034 552,23 €  
→ Les principales opérations de l'année 2021 :
  - Réhabilitation de la piscine du Grand Jardin – Travaux et équipements ;
  - Site Prugnat – Réaménagement des locaux ;
  - Requalification du Pôle Gare Moret – Veneux les Sablons – solde ;
 → Programmes récurrents : aménagement et remise en état de bâtiments, renouvellement des équipements ;
  
- Subventions d'Equipement versées – Chapitre 204 : 1 017 017,27 €  
→ Déploiement du réseau de communication électronique à très haut débit FTTH par Seine et Marne Numérique – Participation 2021 ;  
→ Fonds de concours attribué aux communes de MSL ;
  
- Emprunts – Chapitre 16 : 1 248 308,84 €  
→ Remboursement de la dette en capital ;
  
- Participations et créances rattachées – Chapitre 26 : 42 500 €  
→ Inscription de l'augmentation de capital de la SEM MSL votée lors du Conseil Communautaire du 15 Octobre 2020 ;
  
- Opérations d'ordre de transfert entre sections – Chapitre 040 : 1 327 176,84 €  
→ Neutralisation des amortissements de la subvention d'équipement versée au Syndicat Mixte Seine et Marne Numérique pour la montée en débit et le déploiement FTTH ;  
→ Travaux en régie : constatation des opérations d'investissement réalisées par le personnel communautaire ;
  
- Solde d'exécution négatif reporté – D001 : 1 390 235 € couvert par l'excédent de la section de fonctionnement  
→ Déficit de l'exercice 2020 = 1 213 473,37 € ;

Envoyé en préfecture le 09/07/2022

Reçu en préfecture le 09/07/2022

Affiché le

ID : 077-247700032-20220629-2022230-BF

**Recettes d'Investissement : 3 928 462,07 €**

Les recettes mobilisées pour financer les investissements se répartissent en quatre catégories :

- Dotations, fonds divers et réserves – Chapitre 10 : 1 442 021,64 €
  - Récupération du FCTVA sur le période du 1<sup>er</sup> Octobre 2020 au 31 Octobre 2021 : 51 787,09 € ;
  - Prise en charge du déficit 2020 et du besoin de financement des restes à réaliser 2020 : 1 390 234,55 €;
- Subventions – Chapitre 13 : 806 444,52 €
  - Participations financières de différents partenaires : Etat, Région IDF, Département 77, STIF – IDF Mobilité, CNDS et CAF ;
- Emprunts – Chapitre 16 : 635,25 €
  - Les opérations votées par MSL durant le mandat 2014 – 2020 ont été intégralement financées et aucun emprunt n'a été souscrit en 2020 et 2021 ;
  - Encaissement d'un dépôt de garantie pour la location d'un module au Site Prugnat : 635,25 € ;
- Immobilisations en cours – Chapitre 23 : 17 805,13 €
  - Récupération des avances versées aux titulaires du marché de réhabilitation de la Piscine du Grand Jardin ;
- Immobilisations corporelles – Chapitre 27 : 50 000,00 €
  - Remboursement d'un emprunt par un budget annexe ;

D'autres chapitres viennent compléter les recettes d'investissement et relèvent des opérations d'ordre :

- Opérations d'ordre de transfert entre sections – Chapitre 040 : 1 611 555,53 €
  - Cession de 3 véhicules pour 5 200,00 € ;
  - Dotations aux amortissements pour 354 205,15 € ;
  - Régularisation du compte de gestion de l'année 2006 pour 1 252 150,38 €

Ces dotations étant transférées de la section de fonctionnement, elles assurent une ressource propre interne permettant de couvrir une partie du remboursement de la dette en capital ;

Envoyé en préfecture le 09/07/2022 Reçu en préfecture le 09/07/2022 Affiché le ID : 077-247700032-20220629-2022230-BF
--

**II. BUDGET ANNEXE – OFFICE DE TOURISME**

→ Résultats de l'exercice 2021

La section de fonctionnement s'élève :

- En dépenses à 275 337,29 €
- En recettes à 299 730,48 €

⇒ ce qui génère un excédent de 24 393,19 €

La section d'investissement s'élève :

- En dépenses à 0,00 €
- En recettes à 613,00 €

⇒ ce qui génère un excédent de 613,00 €

→ Informations relatives à l'exercice 2021

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2016, l'activité de l'Office de Tourisme a été extraite du Budget Principal pour prendre la forme d'une régie communautaire dotée de la seule autonomie financière chargée de l'exploitation d'un Service Public Administratif.

Le Conseil Communautaire du 29 Juin 2015 a instauré une Taxe de Séjour au réel depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2016.

**III. BUDGET ANNEXE – HOTELS ENTREPRISES**

→ Résultats de l'exercice 2021

La section de fonctionnement s'élève :

- En dépenses à 211 865,37 €
- En recettes à 579 122,75 €

⇒ ce qui génère un excédent de 367 257,38 €

La section d'investissement s'élève :

- En dépenses à 206 232,58 €
- En recettes à 117 279,73 €

⇒ ce qui génère un déficit de 88 952,85 €

→ Informations relatives à l'exercice 2021

Ce budget regroupe l'ensemble des opérations des deux hôtels d'entreprises situés sur le Pôle Economique des Renardières à Ecuelles :

- Avenue Montchavant occupé à 80 % durant l'année 2021 ;
- Avenue des Renardières loué en intégralité depuis Mai 2018 ;

Les loyers et charges permettent de rembourser l'annuité de la dette.

Les opérations d'ordre concernent l'amortissement des bâtiments et des subventions.

Envoyé en préfecture le 09/07/2022

Reçu en préfecture le 09/07/2022

Affiché le

ID : 077-247700032-20220629-2022230-BF

**IV. BUDGET ANNEXE – POLE ECONOMIQUE DES RENARDIERES**

→ Résultats de l'exercice 2021

La section de fonctionnement s'élève :

- En dépenses à 181 264,31 €
- En recettes à 199 656,43 €

⇒ ce qui génère un excédent de 18 392,12 €

La section d'investissement s'élève :

- En dépenses à 323 848,47 €
- En recettes à 321 269,77 €

⇒ ce qui génère un déficit de 2 578,70 €

→ Informations relatives à l'exercice 2021

Ce budget retrace l'ensemble des opérations d'aménagement réalisées sur le PER à Ecuelles et se décline en plusieurs tranches.

Tranche 3 Bis : Inauguration en Septembre 2021 du plus important méthaniseur de Seine et Marne.

Tranche 4 – Phase 1 : Viabilisation de 9 lots en 2016 dont 6 ont été vendus entre 2017 et 2021.

**V. BUDGET ANNEXE – ANCIEN SITE ABB**

→ Résultats de l'exercice 2021

La section de fonctionnement s'élève :

- En dépenses à 106 506,93 €
- En recettes à 115 832,27 €

⇒ ce qui génère un excédent de 9 325,34 €

La section d'investissement s'élève :

- En dépenses à 288 000,00 €
- En recettes à 295 198,94 €

⇒ ce qui génère un excédent de 7 198,94 €

→ Informations relatives à l'exercice 2021

En Juin 2021, il a été procédé au remboursement de l'emprunt souscrit en 2011, sans indemnité de remboursement anticipé, avec le produit de la cession du bâtiment.

**VI. BUDGET ANNEXE – CISP**

→ Résultats de l'exercice 2021

La section de fonctionnement s'élève :

- En dépenses à 0 €
- En recettes à 519,73 €

⇒ ce qui génère un excédent de 519,73 €

Une étude de vidéo protection sur le domaine public des communes est en cours de réalisation.

Envoyé en préfecture le 09/07/2022

Reçu en préfecture le 09/07/2022

Affiché le

ID : 077-247700032-20220629-2022230-BF

## COMPTE ADMINISTRATIF 2021 CONSOLIDE – BUDGETS PRINCIPAL et ANNEXES

Envoyé en préfecture le 09/07/2022  
 Reçu en préfecture le 09/07/2022  
 Affiché le  
 ID : 077-247700032-20220629-2022230-BF

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	Crédits de Fonctionnement votés au titre de l'exercice	24 123 533,61 €	25 929 292,40 €
REPORT	Restes à Réaliser de l'exercice	- €	- €
	002 Résultat de Fonctionnement reporté	- €	5 944 154,25 €
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>24 123 533,61 €</b>	<b>31 873 446,65 €</b>
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	Crédits d'Investissement votés au titre de l'exercice	6 218 064,00 €	4 367 318,07 €
REPORT	Restes à Réaliser de l'exercice	636 059,75 €	895 417,42 €
	001 Résultat d'Investissement reporté	1 483 045,60 €	295 505,44 €
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>8 337 169,35 €</b>	<b>5 558 240,93 €</b>
<b>TOTAL DU BUDGET PRIMITIF</b>		<b>32 460 702,96 €</b>	<b>37 431 687,58 €</b>